Que fait-on, concrètement, dans un cours d'éducation musicale ?

On chante, on pratique des instruments de musique, on écoute de la musique, on en pratique les principaux motifs musicaux, on fait des percussions vocales, des percussions corporelles, on analyse cette musique pour comprendre comment elle est faite, au fil de l'histoire de la musique et des formations instrumentales et vocales.

Le cours d'éducation musicale a pour premier but d'ouvrir l'esprit des collégiens. C'est pour cette raison que l'on étudie des musiques qui viennent du monde entier, et qui sont issues de toutes les périodes musicales (du Moyen-Age au 21ème siècle) et de toutes les formations (du soliste au grand ensemble). Plusieurs styles de musiques peuvent également être étudiés au cours des 4 années de collège : reggae, rap, musique religieuse, symphonie, rock, pop, concerti, sonates, chanson française, poèmes symphoniques, musiques profanes, ska, raï, musiques africaines ou cubaines, musiques de films, de séries, de publicités...

Puisqu'il n'y a qu'une heure de musique dans l'emploi du temps de la semaine, les élèves peuvent, s'ils le souhaitent, prolonger certains des apprentissages à la chorale de l'établissement. Les répétitions ont lieu entre 12h50 et 13h45 et sont bien évidemment totalement gratuites. Tout élève volontaire est bienvenu(e). Des rencontre-chorales ont été plusieurs fois préparées avec des collèges voisins pour proposer un spectacle dans la salle de l'Espace Rohan.

Lorsque cela est possible, des sorties sont organisées pour découvrir différentes formes artistiques. Nous souhaitons « ouvrir les oreilles » de nos collégiens et travailler l'Histoire des Arts à travers plusieurs disciplines, et de manière ludique.

Bref, ça bouge pas mal en éducation musicale ! On y pratique plein de chants, d'instruments, on étudie des musiques, et, si on le veut bien, on peut faire d'autres activités encore à côté !